

Communiqué - 8 avril 2019

La stratégie de SNCF Mobilités compromet l'avenir du rail, le gouvernement doit prendre ses responsabilités face à la dégradation des services

La FNAUT s'est insurgée récemment contre la stratégie de SNCF (voir notre communiqué du 20 février 2019). Lors de son assemblée générale du 6 avril 2019, elle a approfondi son analyse des responsabilités du gouvernement dans les menaces graves qui pèsent sur l'avenir du rail.

La politique commerciale de SNCF Mobilités est catastrophique : économies à court terme (suppression d'arrêts et de points de vente, réduction de l'offre sur les LGV comme sur les « petites » lignes), tarifs excessifs... Cette politique dégrade profondément le service public, accentue la dépendance automobile et compromet l'avenir du rail, ossature naturelle du système de transport à moyenne et longue distance.

La FNAUT ne critique pas systématiquement la politique du gouvernement. Elle approuve la réforme de l'organisation de la SNCF, le traitement de la dette par l'Etat et la possibilité prochaine d'exploiter les services TER et TET en délégation de service public. Ses critiques portent sur les trois points suivants.

Le sous-investissement dans les infrastructures ferroviaires

Les financements prévus pour moderniser le réseau ferré classique ne sont pas à la hauteur des enjeux : les ralentissements (sur plus de 5 000 km de lignes) et fermetures de lignes se multiplient. Selon tous les experts, le déficit de financement est d'un milliard d'euros par an. Les grands projets (LGV pour les voyageurs, CFAL et accès au tunnel interfrontalier de la liaison Lyon-Turin pour le fret) ont été complétés par les sénateurs : la FNAUT attend que les députés les confirment.

Les conditions de concurrence entre modes de transport

Les conditions de concurrence entre le rail et les autres modes de transport (avion, autocar, automobile, covoiturage longue distance) sont inéquitables, elles pénalisent le rail et entravent son développement : le trafic ferroviaire actuel est très inférieur au trafic potentiel.

Pourquoi les trains paient-ils des péages pour utiliser les voies ferrées alors que les cars Macron et les camions n'en paient pas pour utiliser les routes ?

Pourquoi la TVA appliquée au transport public, que le gouvernement dit vouloir favoriser, est-elle au taux de 10 % et non 5,5 %, comme pour d'autres produits et services de première nécessité ?

La FNAUT interpelle le gouvernement

Pourquoi le gouvernement laisse-t-il SNCF Mobilités, véritable Etat dans l'Etat, mettre en œuvre cette stratégie suicidaire, contraire aux intérêts des voyageurs et aux objectifs officiels - développement du trafic ferroviaire et aménagement rationnel du territoire - au lieu d'exiger que l'entreprise réduise en priorité ses coûts de production ?

Pourquoi les lois ferroviaires de 2014 et 2018 ne sont-elles pas respectées ? Pourquoi le schéma national des services ferroviaires, annoncé depuis 4 ans, n'a-t-il toujours pas été élaboré et soumis au Parlement ?

Il est urgent que le gouvernement renforce le financement des infrastructures ferroviaires, corrige les conditions inéquitables de concurrence entre modes de transport, et impose à SNCF Mobilités un changement drastique de stratégie, conforme aux besoins des voyageurs et des territoires.

Contacts : Président Bruno Gazeau, tél. 06 76 73 31 09. Vice-président(e)s Christiane Dupart, 06 80 64 05 60 ; Anne-Marie Ghémard, 06 76 08 62 47 ; François Giordani, 06 83 14 38 06 ; Gilles Laurent, 06 01 88 97 19 ; Jean Lenoir, 06 19 09 78 89 ; Michel Quidort, 06 12 22 35 54 ; Jean Sivardière, 04 76 75 23 31.

Communiqué - 20 février 2019

La FNAUT dénonce le sabotage du service public par SNCF Mobilités

La FNAUT s'insurge contre la stratégie suicidaire de SNCF Mobilités, qui dégrade profondément les services ferroviaires, détourne le public du train et compromet gravement l'avenir du rail et de l'intermodalité. Elle exprime son incompréhension de la passivité du gouvernement face à ce gâchis.

Cette stratégie de sabotage ignore les besoins des voyageurs

La stratégie de SNCF Mobilités – une recherche systématique d'économies à court terme alors qu'une réduction de ses coûts d'exploitation devrait être prioritaire - finit par détruire l'offre ferroviaire.

- De nombreux points de vente et des gares sont supprimés, il est de plus en plus difficile d'acheter un billet en l'absence d'alternative réellement mise en place.
- Le voyageur TER sans billet mais de bonne foi doit payer une surtaxe dans les trains.
- La vente exclusive par internet accentue la fracture numérique, les fiches horaires disparaissent.
- Des services TGV sont massivement supprimés, en partie compensés par la création de TERGV. L'offre est concentrée sur les grands axes, les lignes transversales et la desserte fine des territoires sont oubliées.
- Les trains TER et Intercités sont supprimés au dernier moment, en retard ou surchargés.
- SNCF Mobilités sabote les « petites lignes ». La dépendance automobile est renforcée.

D'autres méthodes d'exploitation sont viables

Les voyageurs ont besoin de fréquences élevées. Le succès des relations TGV Paris-Bordeaux et Intercités Paris-Mulhouse prouve que la stratégie décliniste de SNCF Mobilités est aberrante et qu'on peut développer la fréquentation du train tout en réduisant les déficits d'exploitation.

Hors « petits prix » d'appel, **les tarifs sont excessifs.** SNCF Mobilités doit suivre l'exemple de la RENFE (la « SNCF espagnole ») : une réduction générale du prix du billet de 10 % a été compensée par le gain de clientèle. Le train ne doit pas être commercialisé comme l'avion, son principal concurrent est la voiture.

Les voyageurs sont exaspérés

Les voyageurs ne supportent plus les pratiques irrationnelles de SNCF Mobilités et la dégradation des services. Jamais consultés, systématiquement placés devant le fait accompli, ils en ont assez des promesses sans lendemain. Les horaires doivent être annoncés un an à l'avance, notamment aux abonnés.

La FNAUT attend de l'exploitant un changement de cap conforme aux orientations du gouvernement : croissance du trafic et aménagement du territoire. **Elle prend acte de ses engagements d'entrer dans une phase de concertation pour examiner ses critiques et ses propositions avant toute décision.**

L'Etat a de lourdes responsabilités

La passivité du gouvernement face à la dégradation des services ferroviaires n'est plus acceptable. Pourquoi les lois ferroviaires de 2014 et 2018 ne sont-elles pas respectées ? On attend depuis 4 ans que le schéma national des services ferroviaires soit soumis au Parlement.

La FNAUT demande au gouvernement de s'opposer énergiquement à la politique destructrice de SNCF Mobilités, contraire à ses propres objectifs, et de lui imposer un changement drastique de stratégie.

Contacts presse : Président Bruno Gazeau, tél. 06 76 73 31 09 ; vice-président(e)s ; Christiane Dupart, tél. 06 80 64 05 60 ; Anne-Marie Ghémard, tél. 06 76 08 62 47 ; Gilles Laurent, tél. 06 01 88 97 19 ; Jean Lenoir, tél. 06 19 09 78 89 ; Michel Quidort, tél. 06 12 22 35 54 ; Jean Sivardière, tél. 04 76 75 23 31.